

PAR COURRIEL :

Laval, le 27 novembre 2015

Objet : Demande d'accès concernant les documents aux dossiers des autorisations
7311-13-01-65005-ML et 7430-13-01-01312-00 à Laval

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 12 novembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande et qui sont accessibles.

7430-13-01-01312-00

1. Modification de certificat d'autorisation du 28 octobre 2013, 2 pages
2. Certificat d'autorisation du 11 septembre 2012, 3 pages
3. Rapport d'inspection du 2 octobre 2014, 6 pages
4. Rapport d'inspection du 7 juillet 2014, 4 pages
5. Avis de non-conformité du 24 octobre 2013, 2 pages
6. Rapport d'inspection du 17 octobre 2013, 6 pages
7. Rapport d'inspection du 18 mars 2013, 7 pages

7311-13-01-65005-ML

8. Autorisation du 25 octobre 2012, 2 pages
9. Lettre du 15 juillet 2013, 1 page
10. Courriels du 9 janvier 2014, 2 pages
11. Annexes 1.1. et 1.4 de l'évaluation environnementale de phase III, Zones 2 et 3 du développement résidentiel projeté à partir de la rue Angèle, partie du lot 3 271 890, 25 janvier 2007, 3 pages
12. Page 12 et 13 de l'évaluation environnementale de phase 1, Zones 1 à 3 du développement résidentiel projeté à partir de la rue Angèle, partie du lot 3 271 890 (anciennement 3 297 119), 24 août 2006, 3 pages

Sont également présents au dossier les documents visés: par l'article 25 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), tel que déjà mentionné. À défaut d'obtenir une procuration signée par un dirigeant de l'entreprise, la loi nous fait obligation, de masqué l'information concernée, ou dans le cas de documents complets, de consulter ce tiers et d'attendre qu'il nous présente ses commentaires par écrit avant de savoir si nous pouvons vous transmettre ces documents.

- 13. Documents mentionnés au certificat
- 14. Évaluation environnementale du projet de développement domiciliaire dans le prolongement de la rue des Noisetiers et d'une partie du lot 1 357 632, janvier 2005,
- 15. Évaluation environnementale de phase III, secteur dans le prolongement de la rue des cerisiers, partie du lot 3 297 119, 30 mai 2007
- 16. Évaluation environnementale de phase III, Zones 2 et 3 du développement résidentiel projeté à partir de la rue Angèle, partie du lot 3 271 890, 25 janvier 2007
- 17. Évaluation environnementale de phase 1, Zones 1 à 3 du développement résidentiel projeté à partir de la rue Angèle, partie du lot 3 271 890 (anciennement 3 297 119), 24 août 2006

Toutefois, l'évaluation environnementale du projet de développement domiciliaire dans le prolongement de la rue des Noisetiers et d'une partie du lot 1 357 632, janvier 2005 et une lettre du 17 janvier 2013 relèvent de la ville de Laval. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cette municipalité

Me Chantal Sainte-Marie, Greffière par intérim
 1, Place du Souvenir C.P. 422, succ. St-Martin
 Laval (QC) H7V 3Z4
 Tél. : 450 978-3951, Téléc. : 450 978-3966

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Isabelle Falardeau

Répondante régionale de l'accès aux documents

IF/if
p.j.

art 23-24

Le 15 juillet 2013

M. Luc Goulet, Ing.
Directeur
Service de l'ingénierie
VILLE DE LAVAL
1333, boul. Chomedey, bureau 801
Case postale 422, Succursale Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4

OBJET : PROJET MOP 26311-A

C/T art 23-24

Travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage et de préliminaires de rue dans le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue du Cerisier ainsi que sur une partie du lot 4 513 214 du cadastre du Québec.

LIEU : FX-VILLE DE ST-FRANCOIS SECTEUR 1
ENTREPRENEUR : art 23-24

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
(Égouts, aqueduc, drainage et préliminaires de rue)

Monsieur,

Nous attestons, par la présente, qu'une partie des travaux du projet MOP 26311 de la Ville de Laval, a été exécutée et complétée conformément aux dispositions de ladite soumission. Les travaux ont été reçus provisoirement le 15 juillet 2013.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les plus sincères.

art 23-24

art 53-54

AF/sm

p.j. 1 copie du plan-clé

c.c. : Me Guy Collard, greffier / Ville de Laval
M. Luc Goulet, Ing. Directeur / Ville de Laval / S.I.
Mme Sylvie St-Hilaire / MDDEFP

N/Réf. art 23-24

art 23-24

St-Hilaire, Cindy

De: art 53-54
Envoyé: 9 janvier 2014 13:15
À: St-Hilaire, Cindy
Objet: RE: Projet MOP 26311, Avenue Des Trembles

Oui

art 53-54

art 23-24

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles. Si vous n'êtes pas la personne à qui s'adresse ce courriel, veuillez s.v.p. en aviser immédiatement l'expéditeur en le lui retournant, et détruire toutes copies. L'utilisation des informations contenues dans ce courriel par une personne non autorisée peut être illégale.
This e-mail and any attachments may contain confidential information. If you are not intended recipient, please notify the sender immediately by return e-mail, delete this e-mail and destroy a dissemination or use of this information by a person other than the intended recipient is unauthorized and may be illegal.

From: cindy.st-hilaire@mddefp.gouv.qc.ca [mailto:cindy.st-hilaire@mddefp.gouv.qc.ca]
Sent: January 9, 2014 1:12 PM
To: art 53-54
Subject: RE : Projet MOP 26311, Avenue Des Trembles

Par conséquent les travaux d'égouts et aqueduc sont compléter.

-----Message d'origine-----

De : art 53-54
Envoyé : 9 janvier 2014 13:08
À : St-Hilaire, Cindy
Objet : RE: Projet MOP 26311, Avenue Des Trembles

Dans l'objet sous "Attestation de conformité", j'ai mis entre parenthèses les parties de travaux « Égouts, aqueduc, drainage et préliminaires de rue)

art 53-54

art 23-24

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles. Si vous n'êtes pas la personne à qui s'adresse ce courriel, veuillez s.v.p. en aviser immédiatement l'expéditeur en le lui ret et détruisez toutes copies. L'utilisation des informations contenues dans ce courriel par une personne non autorisée peut être illégale.
This e-mail and any attachments may contain confidential information. If you are not intended recipient, please notify the sender immediately by return e-mail, delete this e-mail or dissemination or use of this information by a person other than the intended recipient is unauthorized and may be illegal.

From: cindy.st-hilaire@mddefp.gouv.qc.ca [mailto:cindy.st-hilaire@mddefp.gouv.qc.ca]
Sent: January 9, 2014 11:16 AM
To: art 53-54
Subject: RE : Projet MOP 26311, Avenue Des Trembles

Bonjour monsieur art 53-54

J'ai discuté avec notre ingénieur sur le document que vous nous avez transmis. Nous voudrions savoir quelle partie des travaux a été complétée.

Passer une bonne journée

Cindy St-Hilaire

Centre de contrôle environnemental du Québec
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.
Bureau de Laval.
850, Boulevard Vanier, Laval (Québec) H7C 2M7
☎ (450) 661-2008 p. 305
✉ cindy.st-hilaire@mddefp.gouv.qc.ca
Fax (450) 661-2217

Laval, le 25 octobre 2012

AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., c. Q-2, article 32)

157834 Canada inc.
22021, avenue Union, bureau 888
Montréal (Québec) H3A 2S9

9031-7074 Québec inc.
6000, Descon Road, app. 1-P
Montréal (Québec) H3S 2T9

N/Réf. : 7311-13-01-65005-ML
400977180

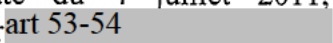
**Objet : Travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial sous
l'avenue des Trembles et la rue des Cerisiers (MOP 26311)**

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 14 juillet 2011, reçue le 14 juillet 2011 et complétée le 15 octobre 2012, j'autorise, conformément à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Prolongement, sous l'avenue des Trembles et la rue des Cerisiers, d'environ 315 mètres de conduites d'aqueduc, 310 mètres de conduites d'égout sanitaire et 375 mètres de conduites d'égout pluvial.

Les travaux seront réalisés sur les lots 4 513 209, 4 513 211 et 4 513 212 du cadastre du Québec, Ville de Laval.

La présente autorisation est délivrée sur la base des renseignements contenus dans le « *Formulaire de demande d'autorisation pour réaliser un projet d'aqueduc et d'égout* » daté du 4 juillet 2011, révisé le 19 décembre 2011, signé par monsieur  art 53-54

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Plans intitulés « *Travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de préliminaires de rue, de trottoirs, de bordures, de pavage et d'éclairage de rue par distribution souterraine dans le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des Cerisiers ainsi que sur une partie du lot 4 503 214 du cadastre du Québec* », numéros 1186251, feuillets F-1/4 et F-3/4, révisés en date du 19 septembre 2012, préparés par art 23-24 [redacted] signés par monsieur art 53-54 [redacted] ing.;
- Addenda #1 à l'étude de Phase 1 (2010) et à la mise à jour de Phase 1 (2012), préparé par art 23-24 [redacted], daté du 11 octobre 2012, signé par monsieur art 53-54 [redacted] ing.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

[redacted signature]

HP/SC/gg

Hélène Proteau
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides

157834 CANADA INC.
9031-7074 QUÉBEC INC.

Évaluation environnementale
de Phase III

Zones 2 et 3 du développement résidentiel
projeté à partir de la rue Angèle à
Saint-François, Laval (Québec)

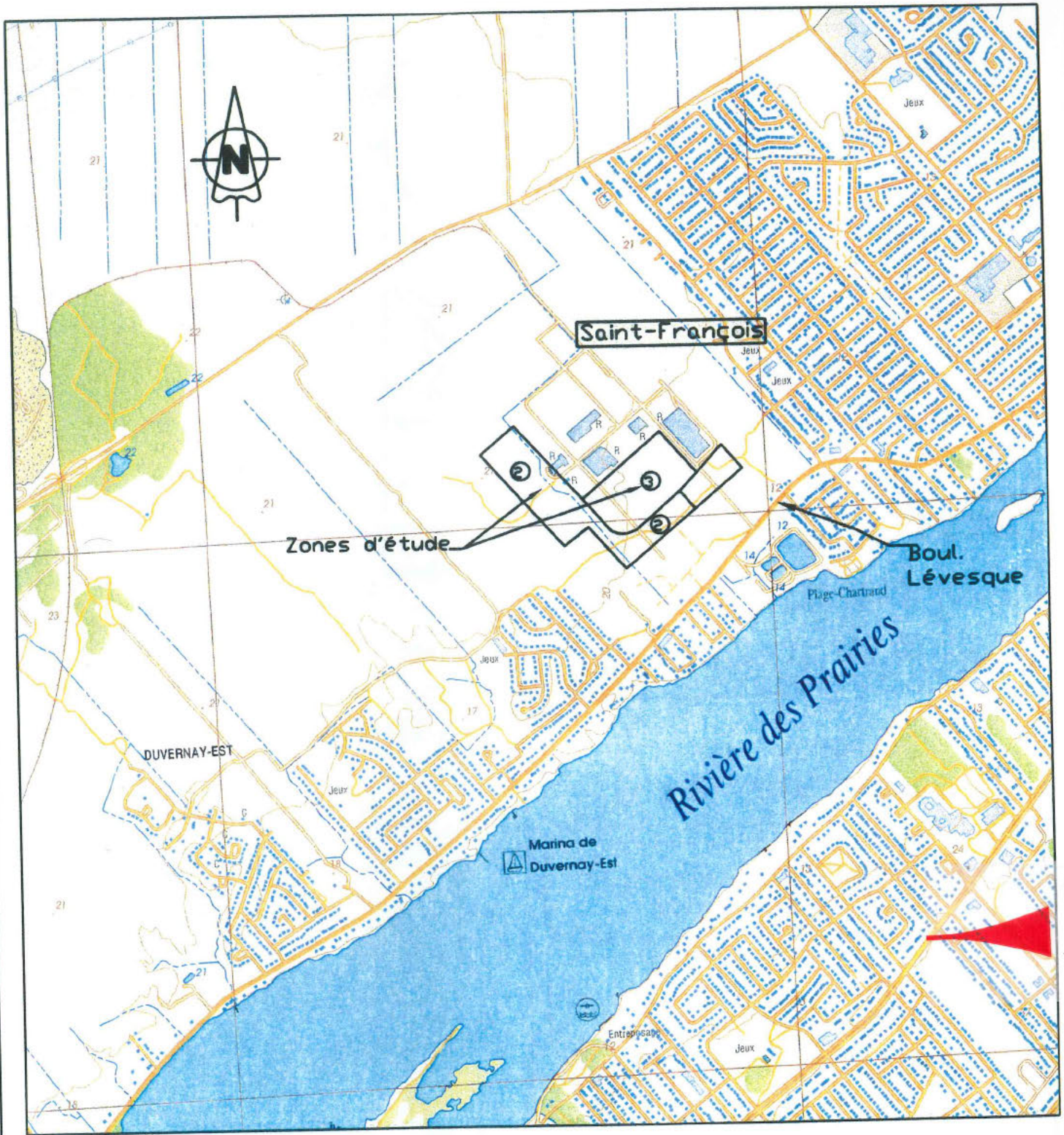
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

14 JUIL. 2011

DIRECTION RÉGIONALE DE LAVAL

NOTRE DOSSIER : art 23-24

DATE : Le 25 janvier 2007



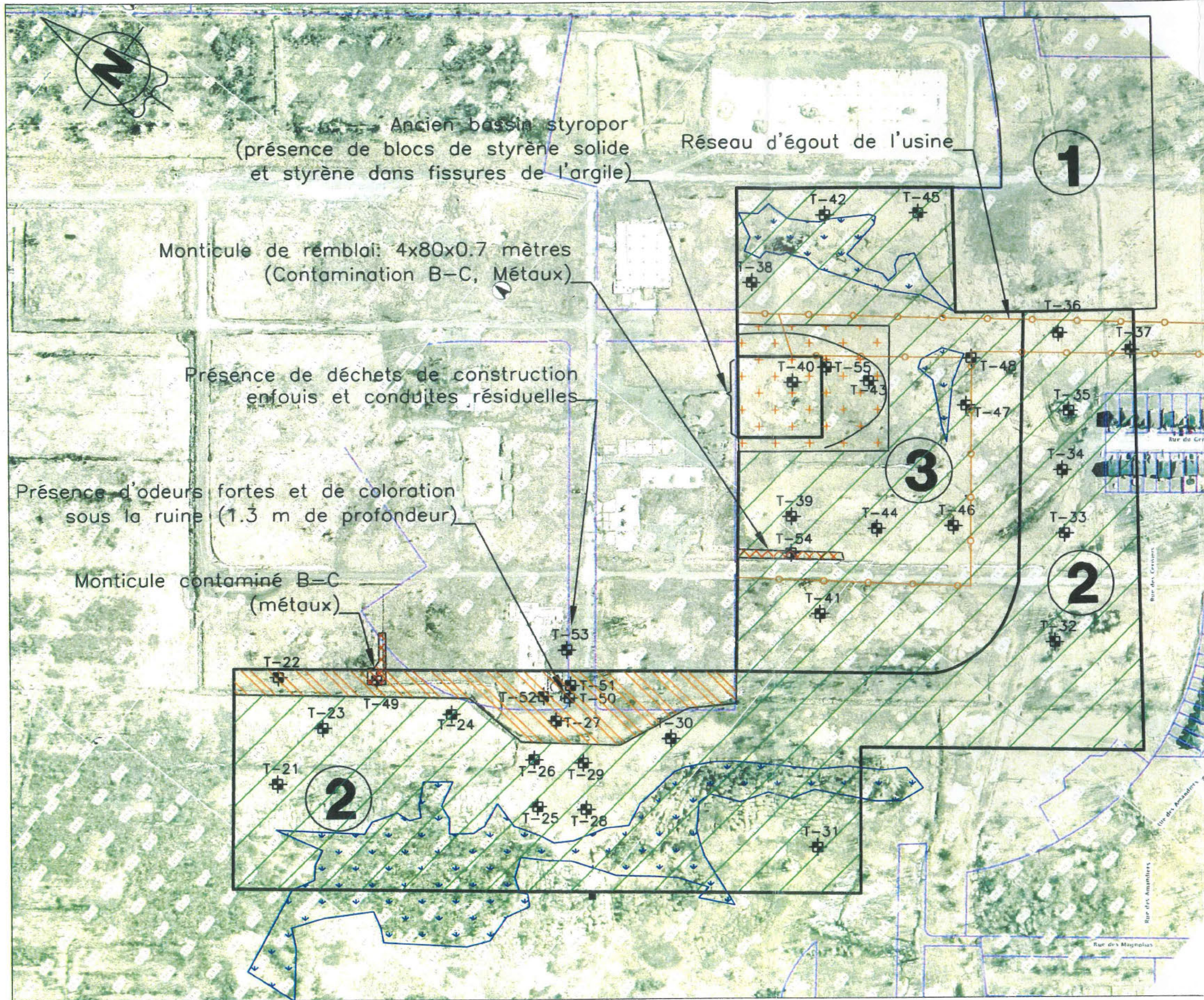
art 23-24

Plan topographique Laval (2003)
 Développement résidentiel St-François, Laval


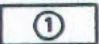






157834 CANADA INC.
 Et 9031-7074 QUEBEC INC

PRÉPARÉ: art 53-54	chargé projets.	PROJET: EV-12623-5
DESIGNÉ: art 53-54	chargé projets.	ÉCHELLE: 1: 20 000
VERIFIÉ: ing.		DATE: 09-08-2006

ANNEXE 1.1



Légende:

-  Sondages art 23-24 (zones 2 et 3)
-  Zones de développement résidentiel projeté
-  Zones mal drainées avec de l'eau stagnante par endroits
-  Zones de développement résidentiel retenues
-  Zones nécessitant des travaux avant développement résidentiel
-  Zones contaminées B-C (mbx)
-  Zones non favorables au développement résidentiel
-  Réseau d'égout de l'usine

NO.	DATE	DESCRIPTION RÉVISION	PAR
-----	------	----------------------	-----

art 23-24			
-----------	--	--	--

CLIENT:
 157834 CANADA INC.
 Et 9031-7074 QUEBEC INC

PROJET:
 Développement résidentiel projeté
 Saint-François, Laval

TITRE:
 Plan de localisation des zones 2 et 3
 Secteurs favorables et non-favorables
 au développement résidentiel

PRÉPARÉ: art 53-54	SCAUX
DÉSSINÉ: art 53-54	
VÉRIFIÉ: art 53-54	
APPROUVÉ: art 53-54	
PROJET: EV-12623-5	
DATE: 17-11-06	

ANNEXE 1.4

**157834 CANADA INC.
9031-7074 QUÉBEC INC.**

**Évaluation environnementale
de Phase I**

**Zones 1 à 3 du développement résidentiel
prévu à partir de la rue Angèle à
Saint-François, Laval (Québec)**

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

14 JUIL. 2011

NOTRE DOSSIER : art 23-24

DIRECTION RÉGIONALE DE LAVAL

DATE : Le 24 août 2006

6.0 RAPPORT DU MDDEP

Le MDDEP tient un inventaire des sites d'entreposage et d'enfouissement des déchets dangereux qui ont été identifiés comme ayant un impact potentiel sur l'environnement, ainsi qu'un inventaire des terrains contaminés. Ces inventaires ont été consultés sur le site Internet du MDDEP. Leur examen montre l'absence de site référencé comme contaminé à proximité du site à l'étude.

7.0 CONCLUSION

Selon l'étude de l'historique du site présentée dans ce rapport (photographies aériennes et plan, chaîne des titres), ainsi que de la visite sur site, il apparaît que :

- les zones à l'étude étaient constituées par des terrains agricoles vacants avant l'implantation de l'usine BASF ;
- l'usine BASF a été en activité entre 1969 et 1986. Un certain nombre de remblais provenant de la mise en place de l'usine entre 1969 et 1970 a été observé à l'emplacement des « zones 1 2 et 3 » à l'étude;
- depuis la fermeture de l'usine, et depuis la fin de la réhabilitation du site, il n'y a pas eu d'autre remaniement de sols sur les « zones 1, 2 et 3 » étudiées ou à proximité, ni d'autre activités pouvant induire un risque environnemental.

Ainsi, nous pouvons conclure de l'historique de la propriété qu'il n'y a pas eu d'autres éléments de risque environnemental additionnels par rapport à la présence de l'usine BASF sur les « zones 1, 2 et 3 » étudiées.

Quant aux activités de la BASF sur les lots à l'étude, la qualité des sols laissés en place suite à la réhabilitation du site de l'usine (section 3.4 - anciennes études, et annexe 5 - réponse du MDDEP) serait conforme (voir premier paragraphe souligné à la section 3.4) à la plage A-B des critères génériques du MDDEP (politique 1999), donc conforme au critère B (résidentiel) ou conforme au critère de l'annexe I (résidentiel) du règlement sur la protection et la réhabilitation de terrains de 2003.

À la lumière de ce qui précède, et surtout en tenant compte que :

- a) le critère résidentiel avait été atteint sur ces terrains à la fin de la réhabilitation en 1991;
- b) aucune autre activité environnementale problématique n'a été décelée par cette phase I avant et après la période BASF,

on pourrait simplement conclure qu'aucune autre caractérisation sur ces terrains ne serait nécessaire. Toutefois, comme l'attestation obligatoire de ces anciennes études dépasserait largement les contraintes de temps du présent mandat, comme la zone étudiée connaît un développement résidentiel (donc sensible), tout en tenant compte des aspects favorables

Évaluation environnementale de phase I

*Zones (étapes) 1 à 3 du développement résidentiel prévu à partir de la rue Angèle (projetée)
à Saint-François, Laval, [partie de l'ancien lot 3 297 119 (maintenant 3 271 890)]*

N/D art 23-24

des travaux de réhabilitation effectués dans le passé, nous recommandons l'exécution d'une phase III sur le site, laquelle pourrait par la suite être attestée plus rapidement par l'expert du MDDEP, et ce, en accord avec M. Henrik Amirian, responsable du dossier au MDDEP.

Cette phase III, pourrait se faire à l'aide de sondages additionnels dans les zones 1, 2 et 3, lesquels permettront une mise à jour de la situation environnementale en vue de l'utilisation résidentielle projetée de ces terrains. Ces sondages seront un complément aux sondages réalisés entre 1986 et 1991 [une étude détaillée des résultats de l'époque devra être effectuée pour conclure sur l'étendue de la caractérisation additionnelle pour chacune des zones (par exemple, remblai à la surface sur la zone de l'«Étape 1 », anciennes bâtisses et remblais qui contenaient des enfouissements dans la zone de l'« Étape 2 », bassin de sérum et panache de contamination dans la zone de l'«Étape 3») (section 3.4)].

Les résultats de cette caractérisation, si concluants, devront permettre le développement résidentiel des zones déjà prévues à cet effet (Annexe 1.2A) ou de solliciter le dézonage des parcelles actuellement zonées comme étant commerciales ou parc.

Finalement, et toujours dans le cadre de la Loi 72, la présente étude de phase I doit être attestée par un expert du MDDEP.

8.0 PERSONNEL

art 23-24

art 23-24

art 53-54

Laval, le 28 octobre 2013

MODIFICATION DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 122.2)

9031-7074 Québec inc.
6000, chemin Deacon, app.1P
Montréal (Québec) H3S 2T9

157834 Canada inc.
2021, avenue Union, bureau 888
Montréal (Québec) H3A 2S9

N/Réf. : 7430-13-01-01312-00
401079425

Objet : Remblayage de marécages et de marais pour le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des Cerisiers pour un projet de développement résidentiel

Mesdames,
Messieurs,

La présente modification concerne le certificat d'autorisation délivré le 11 septembre 2012, en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), à l'égard du projet décrit ci-dessous :

- Remblayage complet d'un marais et d'un marécage ainsi que le remblayage partiel de deux marécages et d'un marais pour une superficie totale de 2 479 mètres carrés. Les travaux auront lieu sur les lots 4 513 209, 4 513 211, 4 513 212, 4 574 658 à 4 574 760 du cadastre du Québec, Ville de Laval;
- La perte de marais et marécages sera compensée par la conservation de 2 433 mètres carrés de milieux terrestres d'une valeur écologique égale aux milieux détruits et adjacent à un marécage sur le lot 4 763 254 du cadastre du Québec, Ville de Laval. La cession des superficies de compensation à la Ville de Laval devra être réalisée dans un délai maximal de 18 mois suivant la délivrance du présent certificat d'autorisation.

À la suite de votre demande du 2 octobre 2013, reçue le 3 octobre 2013 et complétée le 16 octobre 2013, j'autorise, en vertu de l'article 122.2 de ladite loi, les modifications suivantes :

Abattage de dix arbres dans deux marécages pour le prolongement d'une ligne de transport d'énergie électrique et plantation de 30 érables argentés dans ces marécages.

Les travaux auront lieu sur le lot 4 763 254 du cadastre du Québec, Ville de Laval.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente modification :


- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datée du 2 octobre 2013, signée par monsieur art 53-54 concernant la demande de modification de certificat d'autorisation, documents annexés;
- Courriels au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datés du 2 et du 16 octobre 2013 et envoyés par monsieur art 53-54

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

La modification devra être réalisée conformément à ces documents.

En outre, ladite modification de certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,


Hélène Proteau
Directrice régionale de Montréal, de
Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

HP/IB/gg

Laval, le 11 septembre 2012

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

9031-7074 Québec inc.
6000, chemin Deacon, app. 1P
Montréal (Québec) H3S 2T9

157834 Canada inc.
2021, avenue Union, bureau 888
Montréal (Québec) H3A 2S9

N/Réf. : 7430-13-01-01312-00
400709780

**Objet : Remblayage de marécages et de marais pour le
prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des
Cerisiers pour un projet de développements résidentiel**

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 11 mars 2010, reçue le 11 mars 2010 et complétée le 7 septembre 2012, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Remblayage complet d'un marais et d'un marécage ainsi que le remblayage partiel de deux marécages et d'un marais pour une superficie totale de 2 479 m². Les travaux auront lieu sur les lots 4 513 209, 4 513 211, 4 513 212, 4 574 658 à 4 574 760 du cadastre du Québec, Ville de Laval.
- La perte de marais et marécages sera compensée par la conservation de 2 433 m² de milieux terrestres d'une valeur écologique égale aux milieux détruits et adjacent à un marécage sur le lot 4 763 254 du cadastre du Québec, Ville de Laval. La cession des superficies de compensation à la Ville de Laval devra être réalisée dans un délai maximal de 18 mois suivant la délivrance du présent certificat d'autorisation.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Demande de certificat d'autorisation présentée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, intitulée « 9031-7074 Québec inc. et 157834 Canada inc. – Prolongement de l'avenue des Trembles à Laval », datée du 15 juin 2009, signée par monsieur art 53-54 onze pages et documents annexés;
- Extrait du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Laval, tenue le 23 février 2011, pour l'engagement d'accepter la cession des superficies offertes en compensation;
- Extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration des compagnies 157834 Canada inc. et 9031-7074 Québec inc., tenue le 7 mars 2011, pour l'engagement d'installer une clôture pour délimiter la zone des travaux;
- Courriel au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, daté du 9 mars 2011, envoyé par monsieur art 53-54 ainsi que deux fichiers joints;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 22 mars 2011, signée par monsieur art 53-54
- Courriels au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datés du 9 novembre 2010, du 28 avril 2011, du 12 avril 2012 et du 6 septembre 2012 envoyés par monsieur art 53-54 ainsi que des fichiers joints;
- Lettres au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datées du 23 février 2011 et du 23 août 2012, signées par monsieur art 53-54
- Envoi de divers documents le 6 septembre 2012 et reçus le 7 septembre 2012 au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, par monsieur art 53-54 dont :
 - Plan intitulé : « *Travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de préliminaires de rue, de trottoirs, de bordures, de pavage et d'éclairage, de rue par distribution souterraine dans le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des Cerisiers ainsi que sur une partie du lot 4 513 214 du cadastre du Québec* » – Avenue des Trembles CH. 0+000.0 à 0+244.5 – Rue des Cerisiers Ch. 000.0 à 0+116.5 – Plan no. : 1186251 SK-01 révisé et daté du 2 avril 2012;
 - Figure 1 intitulée « *Localisation du projet et de la zone de compensation* », datée de septembre 2012.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



HP/IB/ém

Hélène Proteau
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise de Montréal, de Laval, de
Lanaudière et des Laurentides

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-10-02	Heure d'arrivée : 8 h 34	Heure de départ : 9 h 45
Inspecteur : Cindy St-Hilaire	Accompagné de :	

N° intervention : 300916798	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7430-13-01-001312-00	N° du rapport d'inspection : 401183914
N° demande : 200267632	Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Vérifier la conformité des travaux au C.A délivré.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Marais et marécages (7430-13-01-01312-00)	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2118157	Type de lieu : marécage, marais, étang, lagune
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 4 513 209	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,661928722200;-73,596705364600	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
157834 Canada inc.	Propriétaire	4150, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 330 Montréal (Québec) H3Z 2Y5	Y2053770
9031-7074 Québec inc	Propriétaire	6000, chemin Deacon 1P Montréal (Québec) H3S 2T9	Y2037821

Conditions météo
nuageux

Personnes rencontrées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------------------	--

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 8	Nombre de photos annexées au rapport : 3
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Cindy St-Hilaire avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\sthci01\7430-13-01-01312-00\2014-10-02	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport	<input type="checkbox"/> SO
--	-----------------------------

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Croquis	2	Emplacement de la plantation
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Plantation d'érables argentés
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	3	Courriel de Zavie Brown pour l'engagement de la hauteur des plans.

Échantillons	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------------------	--

2 Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO
Le 28 octobre 2013, une modification de certificat d'autorisation a été émise pour le remblayage de marécage et de marais pour le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des Cerisiers pour un projet de développement résidentiel. Dans cette autorisation, 30 érables argentés de grandeur PFD à une hauteur minimum de 1 mètre doivent	

2 Mise en contexte

SO

être plantés avant le 30 mai 2014.

Le 5 septembre 2014, nous recevons un courriel du consultant pour nous indiquer les coordonnées de la plantation.

3 Description de l'inspection

Je me stationne devant le 266, rue des Noisetiers.

Je me dirige vers les coordonnées que le consultant nous a transmises.

Je prends des coordonnées GPS à l'aide d'un GPS de marque Ashtech lorsque je suis arrivée sur les lieux.

Je compte 37 érables argentés au total. Il se peut que je n'aie pas trouvé tous les arbres (photo 1).

Je mesure deux érables argentés à l'aide d'un ruban à mesurer. L'un mesure 40 cm et l'autre 55 cm (photos 2 et 3).

Je n'ai pas vu d'érable argenté qui mesure plus que 60 cm. Je teste l'enracinement des arbres et je ne suis pas capable de les déraciner.

Je vais jusqu' à la fin des plantations et je prends une coordonnée.

Je retourne sur mes pas pour aller rejoindre ma voiture et je quitte les lieux.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

J'insère les coordonnées GPS dans l'atlas géomatique. La plantation est située à côté du milieu humide 748.

5 Conclusion

La plantation d'érables argentés a été réalisée avec un gain de 7 plants de plus que ceux prévus dans le certificat d'autorisation (37 plants ont été plantés versus 30 prévus).

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer le dossier.

Rédigé par : Cindy St-Hilaire

Signature :

Date de signature : 2014-10-14

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Astrid Delmotte

Fonction : Coordonnatrice

Signature :

Date : 2014-11-03

Commentaires : OK avec recommandations

8 Photos

Photo no : 1

Fichier : DSCN1531.JPG

Description :

Les drapeaux oranges représente un érable argenté planté.





Photo no : 2	
Fichier : DSCN1529.JPG	
Description : Plant d'érable argenté de 40 cm de hauteur.	

Photo no : 3	
Fichier : DSCN1530.JPG	
Description : Plant d'érable argenté de 55 cm.	

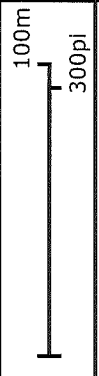
Plantation d'érables argentés

7430-13-01-001312-00



- ▲ Milieux humides détaillés MDDEFP-CIC
 - Non classée
 - Eau peu profonde
 - Marais
 - Milieu humide potentiel
 - Marécage
 - Prairie humide
 - Tourbière ouverte fen (minérotrophe)
 - Tourbière ouverte bog (ombrotrophe)
 - Tourbière boisée
- ▲ Milieux humides potentiels
 - SIEF version 2010 (MRNF)
 - SIEF version 2009 (MRNF)
 - Milieux humides potentiels 2008 (MDDEP)
 - Plans écorégionaux (CIC)
- ▲ Index mandats (Cad. Qc)
 -
- ▲ Lots (Cad. Qc)
 -

Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:20 000
 Annotations - Numéro de lot,



Échelle : 1 / 2 618

Source(s) des données :


 Développement durable,
 Environnement et Lutte
 contre les changements
 climatiques
Québec

Préparé par:
 Cindy St-Hilaire
 Bureau de Laval (C)
 2014-11-04

Barriault, Isabelle

De: art 53-54

Envoyé: 2 octobre 2013 17:06

À: Barriault, Isabelle

Objet: RE: Demande de Modification C22 #7430-13-01-01312-00 Duvernay Laval

Bonjour Mme Barriault

Selon notre biologiste les espèces d'arbres plantées seront des Érables Argentés PFD à une hauteur minimum de 1 mètre.

Merci

art 53-54

From: Isabelle.Barriault@mddefp.gouv.qc.ca [mailto:Isabelle.Barriault@mddefp.gouv.qc.ca]

Sent: Wednesday, October 02, 2013 3:31 PM

To: art 53-54

Subject: RE : Demande de Modification C22 #7430-13-01-01312-00 Duvernay Laval

Bonjour art 53-54

La présente fait suite à votre courriel de ce jour.

Tel que convenu, j'ai pris connaissance rapidement de la justification de la demande de modification de certificat d'autorisation et voici deux éléments à préciser :

Avez-vous déterminé quelles seront les espèces d'arbres plantées et la hauteur minimale des plants?

Une réponse par courriel sera acceptée.

Meilleures salutations,

Isabelle Barriault, biologiste, M. Sc.

Analyste - Milieux naturels et hydriques

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

5199, rue Sherbrooke Est, Bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : 514-873-3636 poste 343

Télécopieur : 514-873-4479

isabelle.barriault@mddefp.gouv.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : art 53-54

Envoyé : 2 octobre 2013 15:14

À : Barriault, Isabelle

Objet : Demande de Modification C22 #7430-13-01-01312-00 Duvernay Laval

Bonjour Mme Barriault

Voici la demande de modification pour votre vérification. L'original est envoyé à Mme Pepin par messenger.

Merci

art 53-54

2014-10-03

Emplacement de la plantation

7430-13-01312-00



Échelle : 1 / 2 618



- ▲ Index mandats (Cad. Qc)
- ▲ Lots (Cad. Qc)
- Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:20 000
- Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:10 000
- Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:5 000
- Flèches d'annotations - Numéro de lot

▲ rue des Trembles.shp

- ▲ Milieux humides détaillés MDDEFP-CIC

- Non classée
- Eau peu profonde
- Marais
- Milieu humide potentiel
- Marécage
- Prairie humide
- Tourbière ouverte fen (minérotrophe)
- Tourbière ouverte bog (ombrotrophe)
- Tourbière boisée
- Milieux humides écoforestiers

Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2014



Préparé par:
Cindy St-Hilaire
Bureau de Laval (C)
2014-10-06

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laval

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-07-10 Heure d'arrivée : 9 h 34 Heure de départ : 9 h 42
Inspecteur : Cindy St-Hilaire Accompagné de :

N° intervention : 300896481 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7430-13-01-001312-00 N° du rapport d'inspection : 401154063
N° demande : 200267632 Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Vérifier la conformité des travaux au C.A délivré.

Lieu inspecté
Nom du lieu : Marais et marécages (7430-13-01-01312-00)
Nom usuel du lieu :
N° du lieu : X2118157 Type de lieu : marécage, marais, étang, lagune
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 4513209
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,661928722200;-73,596705364600

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9031-7074 Québec inc.	propriétaire	1P-6000, chemin Deacon Montréal (Québec) H3S 2T9	Y2037821

Conditions météo
ensoleillé

Personnes rencontrées SO

Plainte SO

Photos numériques
Nombre de photos prises sur le terrain : 6 Nombre de photos annexées au rapport : 3
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Cindy St-Hilaire avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\sthci01\7430-13-01-01312-00\2014-07-10
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	avenue des Trembles
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons SO

2 Mise en contexte SO

Le 28 octobre 2013, une modification de certificat d'autorisation a été émise pour le remblayage de marécage et de marais pour le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des Cerisiers pour un projet de développement résidentiel.
Dans cette autorisation, 30 érables argentés de grandeur PFD doivent être plantés avant le 30 mai 2014.

3 Description de l'inspection

Je me stationne sur la rue des Trembles.

Je me dirige vers la clôture temporaire. Elle est en partie défectueuse suite aux travaux effectués par Hydro Québec (photo 1).

Je retourne à la voiture. Les travaux de construction résidentielle à commencer au sud de la rue des Trembles. C'est la compagnie art 23-24 qui est l'entrepreneur sur les lieux

Je quitte les lieux.

Je n'ai pas vu de plantation pendant mon inspection.

4 Vérification complémentaire à l'inspection

SO

Une modification du certificat d'autorisation a été délivrée le 28 octobre 2013 pour le remblayage de marécage et de marais pour le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des Cerisiers pour projet de développement résidentiel. Dans cette modification ils ont l'obligation de faire la plantation de 30 érables argentés avant le 30 mai 2014.

J'ai communiqué avec art 23-24 par téléphone le 11 juillet 2014 pour savoir si la plantation avait été effectuée. Il était supposé me transmettre les coordonnées GPS de la plantation. Le 29 juillet je lui transmets un courriel, pour faire un rappel.

Le 25 août, je reçois un courriel du consultant m'informant que je vais avoir les coordonnées d'ici la fin de la semaine. Le 5 septembre, je reçois la coordonnée d'un érable argenté. Les autres érables sont supposés être autour de lui.

5 Conclusion

La compagnie respecte l'autorisation délivrée. Nous avons reçu une confirmation pour la plantation. Il reste à confirmer sur les lieux.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer cette présente intervention et d'aller faire une inspection pour s'assurer que la plantation a eu lieu.

Rédigé par : Cindy St-Hilaire

Signature :

Date de signature : 2014-11-03

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Astrid Delmotte

Fonction : Coordonnatrice

Signature :

Date : 2014-10-24

Commentaires : OK avec recommandations

8 Photos

Photo no : 1

Fichier : DSCN1206.JPG

Description :

Clôture temporaire affaissée près d'un poteau électrique.



Photo no : 2

Fichier : DSCN1209.JPG

Description :

Résidence du côté sud de la rue des Trembles



Photo no : 3

Fichier : DSCN1210.JPG

Description :

Panneau indiquant que c'est le groupe Mathieu qui est l'entrepreneur des lieux.

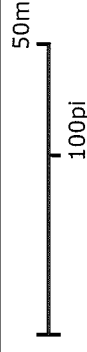


Prolongement avenue des Trembles

7430-13-01-01312-00



Échelle : 1 / 1 309



Odonymes
▲ Réseau routier

Accès localités isolées

Accès ressources

Artère

Autoroute

Nationale

Régionale

Collectrice

Collectrice de transit

Collectrice municipale

Locale

Liaison maritime

Piste cyclable

Rue piétonne

Sentier piétonnier

▲ Index mandats (Cad. Qc)

▲ Lots (Cad. Qc)

Annotations - Numéro de lot,
disponible à 1:20 000

Annotations - Numéro de lot,
disponible à 1:10 000

Annotations - Numéro de lot,
disponible à 1:5 000

Annotations - Numéro de lot,
disponible à 1:2 000

Annotations - Numéro de lot,
disponible à 1:2 000

Annotations - Numéro de lot,
disponible à 1:2 000

Annotations - Numéro de lot,
disponible à 1:2 000

Source(s) des données :

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec

Préparé par:
Cindy St-Hilaire
Bureau de Laval (C)
2014-11-03

Laval, le 24 octobre 2013

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

9031-7074 Québec inc.
6000, chemin Deacon
1P
Montréal (Québec) H3S 2T9

N/Réf. : 7430-13-01-001312-00
401080852

Objet : Non-respect des conditions du certificat d'autorisation pour le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des Cerisiers dans la cadre d'un projet de développement résidentiel à Laval

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 17 octobre 2013 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Étant titulaire d'un certificat d'autorisation délivré le 11 septembre 2012, pour le remblayage de marécages et de marais pour le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des Cerisiers dans le cadre d'un projet de développement résidentiel, ne pas avoir respecté les conditions lors de la réalisation du projet, de la construction, de l'utilisation ou de l'exploitation de l'ouvrage, à savoir :
 - Ne pas avoir effectué et transmis au ministère les analyses de sol qui ont servi au remblayage des marais et marécages, et ce, avant le début des travaux de remblayage.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce ou ces manquements.

...2

Nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 11 novembre 2013 un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec Cindy St-Hilaire au numéro de téléphone 450 661-2008, poste 305 ou à l'adresse courriel cindy.st-hilaire@mddefp.gouv.qc.ca.

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le ou les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

SZ/csh



Salwa Znagui
Chef d'équipe par intérim

1. Identification

Date de l'inspection : 2013-10-17	Heure d'arrivée : 8 h 56	Heure de départ : 9 h 25
Inspecteur : Cindy St-Hilaire	Accompagné de :	

N° intervention : 300842872	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° gestion documentaire : 7430-13-01-001312-00	N° du rapport d'inspection : 401080429
N° demande : 200267632	Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Vérifier la conformité des travaux au C.A délivré.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Marais et marécages (7430-13-01-01312-00)	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2118157	Type de lieu : marécage, marais, étang, lagune
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 4513209	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,661928722200:-73,596705364600	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9031-7074 Québec inc.		6000, chemin Deacon, app 1P Montréal (Québec) H3S 2T9	Y2037821
1578434 Canada inc.		4150, rye Sainte-Catherine Ouest, bureau 330 Montréal (Québec) H3A 2S9	Y2053770

Conditions météo
nuageux

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
art 53-54	Entrepreneur (art 23-24)	
art 53-54	représentant	514-386-7230
art 53-54	ingénieur	514-737-9139 poste 234

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : art 53-54		

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 13	Nombre de photos annexées au rapport : 5
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Cindy St-Hilaire avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26 . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\sthci01\7430-13-01-01312-00\2013-10-17	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf 1 à 5 small.	

Grilles d'inspection annexées	
Numéro	Titre

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Remblayage de milieux humides pour prolongement avenue des Trembles
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Rapport d'analyse du dossier 7311 13-01-65005-ML

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

Un certificat d'autorisation (CA) est délivré le 11 septembre 2012, aux compagnies 9031-774 Québec inc. et 157834 Canada inc, pour le remblayage de marécage et de marais pour le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des Cerisiers dans le cadre d'un projet de développement résidentiel.

La compagnie s'est engagée par écrit à faire parvenir une copie des résultats d'analyse des sols qui seront déposés dans les marais et marécages au MDDEFP avant le début des travaux de remblayage.

La compagnie a pris l'engagement de céder par ^{art} 23-24 \$ à la ville de Laval une superficie de 4633 m² de terrains aux fins de conservation qui sont adjacente au milieu humide 748 situé sur le lot 4 513 214 du cadastre du Québec dans un délai de 18 mois suivants l'obtention du CA.

Sophie Dauphinais a fait une inspection le 18 mars 2013 pour vérifier si la clôture à neige et la barrière à sédiment sont conformes au CA délivré.

3. Description de l'inspection

Je me stationne sur la rue des Cerisiers. Je me dirige ensuite vers un entrepreneur pour lui signifier le but de ma présence sur les lieux.

Je remarque tout de suite que les lots sont bien nivelés. Je me dirige vers la clôture à neige qui délimite le lot. La clôture à neige et la barrière à sédiment sont en bon état. (photo 1) Je constate des traces de machinerie sur le terrain. (photo 4) Il y a eu remblayage et nivellement (photo 2 et 3) . Je me dirige vers l'extrémité ouest du lot. Il y a une entrée de canalisation pluviale. (photo 5)

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

J'appelle le représentant le 18 octobre 2013. Il me confirme qu'il n'a pas fait d'analyse de sol. Il pensait ne pas en avoir besoin, car il a pris les sols excavés de la rue pour effectuer le remblayage.

J'appelle l'ingénieur le 24 octobre 2013. Il n'a aucun renseignement sur des analyses de sol qui devaient être faites.

5. Conclusion

Il n'y a pas eu d'analyse de sol avant le remblayage des milieux humides. Nous n'avons reçu aucune analyse de sol.

Évaluation de la gravité en fonction de la directive sur le traitement des manquements

Atteinte à la santé humaine, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain:

Aucune atteinte ou risque d'atteinte

Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :

Atteinte à faible impact puisque les sols ayant servi au remblayage des milieux humides proviennent des excavations de la rue. Une étude phase 1 a été faite et démontre qu'il n'y a pas de contamination (voir annexe) .

5. Conclusion**Vulnérabilité du milieu affecté ou susceptible d'être affecté.**

Milieu récepteur faiblement sensible, car il s'agit d'un milieu résidentiel.

Facteurs aggravants :

Aucun facteur aggravant, car il n'y a jamais eu d'avis de non-conformité envoyé au détenteur du certificat d'autorisation.

Traitement recommandé : Mineur.

6. Recommandations

Envoyer un avis de non-conformité en vertu de l'article 123.1 de la loi sur la qualité de l'environnement.

Rédigé par : Cindy St-Hilaire

Signature :

Date de rédaction : 2013-10-24

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Salwa Znahui

Fonction : Coordinatrice par intérim

Signature :

Date : 2013.10.24

Commentaires : D'accord avec la recommandation.

Annexe - Photos


Photo no : 1	
Fichier : DSCN0617 (Small).JPG	
Description : Limite du lot barrière à neige	


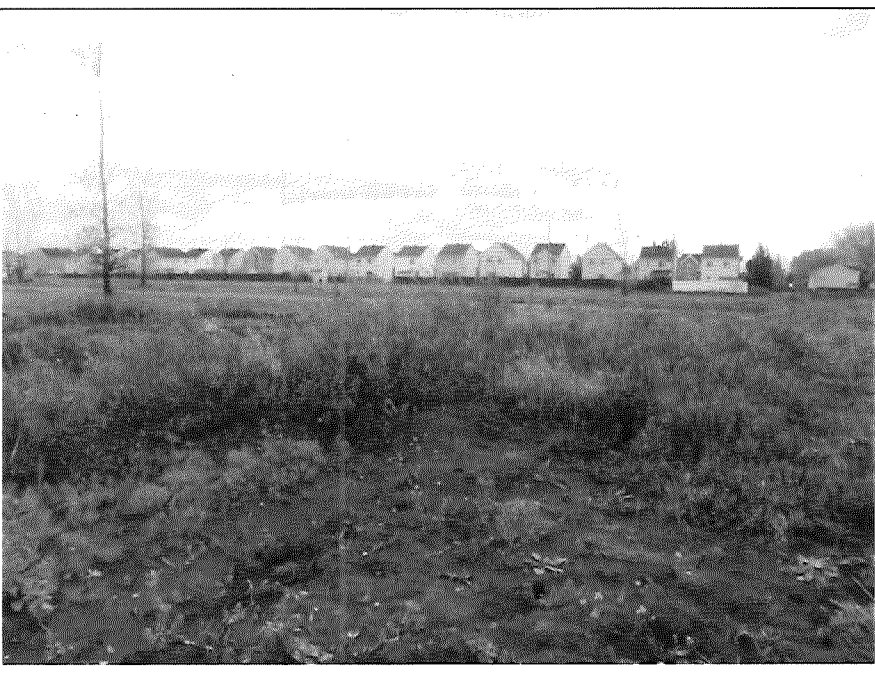
Photo no : 2	
Fichier : DSCN0622 (Small).JPG	
Description : Nivellement des terrains. Prise en direction sud <i>Des traces de machinerie sont visibles.</i>	

Photo no : 3	
Fichier : DSCN0627 (Small).JPG	
Description : Nivellement du terrain Photo prise en direction sud-est	

Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : DSCN0621 (Small).JPG

Description :

Trace de machinerie sur le sol



Photo no : 5

Fichier : DSCN0624 (Small).JPG

Description :

Entrée de la conduite pluviale à l'extrémité nord-ouest du lot.



Remblayage de mœurs humides pour prolongement avenue des Trembles

7430-13-01-01312-00



Échelle approximative : 1 / 1 855

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2013

Développement durable,
 Environnement,
 Faune et Parcs
Québec
 Bureau de Laval (C)

Préparé par :
 Cindy St-Hilaire
 2013-10-21

Lots cadastre Qc

Lot

No de lot cadastre Qc

A Numéro de lot

Orthos actuelles 1996-2012

Réseau routier

Réseau routier



1. Identification

Date de l'inspection : 2013-03-18	Heure d'arrivée : 9h30	Heure de départ : 10h30
Inspecteur : Sophie Dauphinais	Accompagné de :	

N° intervention : 300787337	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° gestion documentaire : 7430-13-01-001312-00	N° du rapport d'inspection : 401016227
N° demande : 200267632	Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Vérifier la conformité des travaux avec le CA délivré.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Marais et marécages (7430-13-01-01312-00)	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2118157	Type de lieu : marécage, marais, étang, lagune
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 4513209	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,661928722200;-73,596705364600	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
157834 Canada inc. et 9031-7074 Québec inc.		4150, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 330 Montréal (Québec) H3Z 2Y5 et 6 000, chemin Deacon, app. 1P Montréal (Québec) H3A 2S9	Y2053770 et Y2037821

Conditions météo
Ensoleillé

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
art 53-54	Surintendant	

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : art 53-54			

Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 16	Nombre de photos annexées au rapport : 6
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Sophie Dauphinais avec un appareil photo de type Nikon coolpix L26 . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\dauso01\7430-13-01-0131200\2013-03-18	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf 1 à 6.	

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input checked="" type="checkbox"/> Plan		Rue des Trembles 7311-13-01-65005-ML
<input type="checkbox"/> Carte		

Autre**Échantillons**

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

Un certificat d'autorisation (CA) est délivré le 11 septembre 2012, pour le «remblayage de marécages et de marais pour le prolongement de l'avenue des Trembles et de la rue des Cerisiers pour un projet de développement résidentiel », aux compagnies 9031-7074 Québec inc. et 157834 Canada inc.

Toutefois, des engagements ont été faits en condition à l'obtention du CA puisque les travaux entraîneront une perte de 2 479 m² de marais et marécages, sur les lots 4 513 209, 4 513 211, 4 513 212, 4 574 658 à 4 574 760 du cadastre du Québec, une compensation de 2 433 m² est prévue. Les superficies compensatoires sont situées sur le lot 4 763 254 adjacent au milieu humide 748.

De plus, un certificat d'autorisation antérieur a été délivré le 9 mai 2005 à la Ville de Laval (7430-13-01-01125-00). Cette autorisation prévoyait une perte de 2 200 m² de milieux humides qui devait être compensé par une surface équivalente en milieux terrestres situés en périphérie du milieu humide 748. Cependant, puisque la compensation, prévue au CA antérieur (7430-13-01-01125-00), n'avait toujours pas été exécutée avant la nouvelle demande de CA, celle-ci a été ajoutée à la nouvelle demande pour atteindre une superficie compensatoire de 4 633m² de milieux terrestres en périphérie du milieu humide 748.

Programme de vérification**Avant les travaux**

- S'assurer de la réception de l'analyse des sols qui seront déposés dans les marais et marécages avant les travaux de remblayages.

Inspection du CCEQ durant les travaux

- S'assurer que la clôture à neige et la barrière à sédiments délimitant la zone de travaux sont en place avant le début de ceux-ci

Après les travaux

- S'assurer du respect des superficies autorisées pour le remblayage des marais et marécages (figure D : Superficie des milieux humides détruits par les travaux de mars 2011)
- S'assurer de l'installation d'une clôture permanente de type frost à la limite des lots 4 574 721, 4 574 734, 4 574 747 et 4 574 760 une fois les habitations construites sur lesdits lots.
- Vérifier que les superficies offertes en compensation (4 633m²) ont été cédées à la Ville de Laval dans le délai maximal de 18 mois suivant la délivrance du CA soit d'ici mars 2014.

Une demande par courriel de la biologiste affectée au CA est faite le 14 décembre 2012, pour s'assurer de la conformité des travaux. (en annexe)

3. Description de l'inspection

Je me stationne en bordure de la rue des Avocats.

Je constate que des travaux d'excavations sont en cours. Je note la présence d'une pelle mécanique de type Caterpillar, une pelle mécanique de type Volvo muni d'une fourche, ainsi qu'un chargeur Caterpillar sont en activités lors de mon inspection. (voir photo 6)

Je marche en direction du lot 4 574 721. Une fois à la limite nord est, du lot 4 574 721, je constate la présence de la clôture à neige et de la barrière à sédiments sur tout le périmètre affecté, et ce, comme mentionnée au CA. (voir plan n° 1186251, feuille SK01, Rév.1)

Je marche en direction ouest en longeant la clôture afin de m'assurer que la clôture et la barrière à sédiments sont installées adéquatement.

Date de l'inspection : 2013-03-18

No de gestion documentaire : 7430-13-01-001312-00

3. Description de l'inspection

Je remarque que la barrière à sédiments est ensevelie sous la neige à certains endroits. (voir photos 1, 2, 3, 4 et 5)

La clôture à neige est défaite à un endroit. (voir photo 4)

Le regard indiqué au plan n° 1186251, feuille SK01, Rév.1 ainsi que l'enrochement, sont en place. (voir photo 3)

J'informe le surintendant du chantier de mes constats à savoir que la clôture à neige est défaite sur une section et que la barrière à sédiments est ensevelie sous la neige à plusieurs endroits. Il m'informe que les correctifs seront faits dès que la température le permettra pour la barrière à sédiments et que la clôture sera attachée le jour même.

Je quitte les lieux.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

Les travaux sont conformes au CA délivré le 11 septembre 2012.

6. Recommandations

Je recommande de communiquer avec le responsable afin de m'assurer que l'analyse de sol sera effectuée avant le remblayage des marais et marécages.

Rédigé par : Sophie Dauphinais

Date de rédaction :

Signature :

2013-03-22

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Salwa Znagui

Fonction : coordonnatrice par intérim

Signature :

Date : 2013-04-10

Commentaires : D'accord avec la recommandation.

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : DSCN0333(Small).jpg

Description :

Clôture à neige délimitant la zone des travaux. Barrière à sédiments installée sur au nord de la clôture à neige.

Cette photo a été prise en direction ouest à l'extrémité nord-est du lot 4 574 721.

La barrière à sédiments est partiellement ensevelie sous la neige sur plusieurs sections.



Photo no : 2

Fichier : DSCN0336(Small).jpg

Description :

Barrière à sédiment sur la portion nord ouest du lot 4 574 760. Cette photo a été prise en direction nord.

On remarque que la barrière à sédiments est affaissée à son extrémité nord.



Photo no : 3

Fichier : DSCN0339(Small).jpg

Description :

Un regard est installé et l'enrochement comme prévu au plan 1186251 feuille SK-01 est fait.



Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : DSCN0340(Small).jpg

Description :

Clôture à neige détachée. La barrière à sédiment est complètement ensevelie sous la neige.



Photo no : 5

Fichier : DSCN0341(Small).jpg

Description :

Barrière à sédiments ensevelie sous la neige.



Photo no : 6

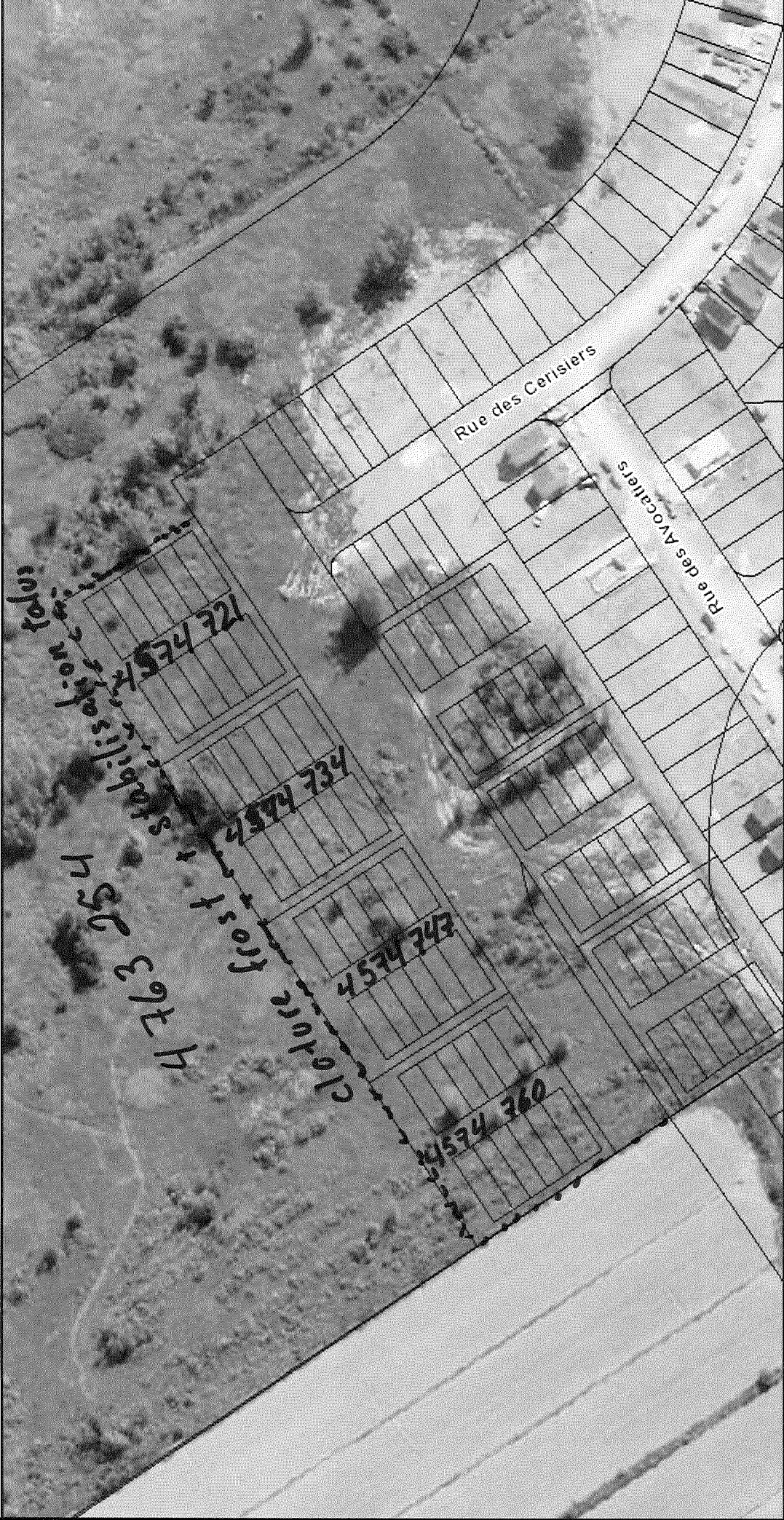
Fichier : DSCN0343(Small).jpg

Description :

Pelle mécanique en fonction.



Rue des trembles 7311-13-01-65005-MIL



Odonymes

▲ Lignes de lot de l'ancien cadastre

— Flèche de numéro de lot

— Ligne de lot

- - - Ligne de lot approximative

▲ Lignes de rang de l'ancien cadastre

— Ligne de rang

— Ligne de rang approximative

▲ Divisions de l'ancien cadastre

— Ligne de cadastre

— Ligne de canton

— Ligne de parc ou de réserve

▲ Index mandats (Cad. Qc)



▲ Lots (Cad. Qc)



Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:20 000

Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:10 000

Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:5 000

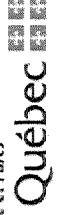
N



Échelle : 1 / 1 658

Source(s) des données :

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs



Préparé par:
Sophie Dauphinais
Bureau de Laval (C)
2013-03-15